

# Rechnungen des Eidg. Orchesterverbandes = Comptes de la Société fédérale des orchestres

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen  
Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des  
orchestres**

Band (Jahr): **12 (1951)**

Heft 4-5

PDF erstellt am: **05.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Rechnungen des Eidg. Orchesterverbandes

## Comptes de la Société fédérale des Orchestres

Jahresrechnung und Bilanz für 1950 — Compte annuel et bilan de 1950

	Aufwand Charges	Ertrag Produits
	Fr.	Fr.
A) Betriebsrechnung — Compte d'exploitation		
Eintrittsgebühren — Entrées . . . . .		20.—
Beiträge — Cotisations:		
Aktivmitgliedersektionen — Sections en activité . . . . .		2 508.50
Passivmitglieder — Membres passifs . . . . .		150.—
Bundessubvention — Subvention fédérale . . . . .		1 000.—
Beitrag an die «Sinfonia» — Allocation versée à «Sinfonia»	300.—	
Sitzungen und Delegationen — Séances et délégations . . . . .	907.85	
Bildungskurse — Cours de perfectionnement . . . . .	693.20	
Porti — Frais de port, de téléphone, etc. . . . .	335.85	
Drucksachen und Bureauaterial —		
Imprimés, matériel de bureau . . . . .	229.45	
Musikalienankauf — Achats d'oeuvres musicales . . . . .	1 079.82	
Entschädigung an den Bibliothekar —		
Indemnité versée au bibliothécaire . . . . .	250.—	
Feuerversicherung — Assurance-incendie . . . . .	22.90	
Postcheckgebühren — Taxes de compte de chèques postaux	11.80	
Verschiedenes — Divers . . . . .	55.25	
Abzeichenverkauf — Vente des insignes . . . . .		37.40
Bibliothekskatalogverkauf —		
Vente du catalogue de la Bibliothèque . . . . .		120.—
Zinsen — Intérêts . . . . .		12.—
	3 886.12	3 847.90
Verlust der Betriebsrechnung —		
Déficit du Compte d'exploitation . . . . .		38.22
	3 886.12	3 886.12

B) Vermögensrechnung auf 31. Dezember 1950 —  
Compte de la fortune nette, 31 décembre 1950

	Aktiven Actif	Passiven Passif
	Fr.	Fr.
Postcheckguthaben — Avoir en compte de chèques postaux	74.51	
Bankguthaben — Avoir en banque . . . . .	493.25	
Uebertrag — Report	567.76	

	Aktiven Actif Fr.	Passiven Passif Fr.
Uebertrag — Report	567.76	
Kassabestand — Espèces en Caisse . . . . .	591.01	
Abzeichen — Insignes:		
Bestand am 1. 1. 50 — Etat au 1er 1. 50	400.25	
Erlös aus Verkauf —		
Produits de la vente . . . . .	37.40	
Anteil EO.V. — Part S. F. O.	13.30	50.70
Bestand am 31. 12. 50 — Etat au 31. 12. 50	349.55	349.55
Bibliothekskatalog —		
Catalogue de la bibliothèque Centrale:		
Bestand am 1. 1. 50 — Etat au 1er 1. 50	1 050.—	
Verkauf — Produits de la vente . . . . .	120.—	
Bestand am 31. 12. 50 — Etat au 31. 12. 50	930.—	930.—
Musikalien — Bibliothèque:		
Bestand am 1. 1. 50 — Etat au 1er 1. 50	2 023.95	
Abschreibungen — Amortissement . . . . .	620.77	
	1403.18	
Ankauf — Acquisitions . . . . .	1 079.82	
Bestand am 31. 12. 50 — Etat au 31. 12. 50	2 483.—	2 483.—
Mobilien — Mobilier:		
Bestand am 1. 1. 50 — Etat au 1er 1. 50	205.50	
Abschreibungen — Amortissement . . . . .	41.10	
Bestand am 31. 12. 50 — Etat au 31. 12. 50	164.40	164.40
Vermögen per 31. 12. 50 — Fortune au 31. 12. 50 . . . . .		5 085.72
	5 085.72	5 085.72

C) Vermögen nachweis — Compte de la fortune nette

Verbandsvermögen am 1. 1. 50 — Fortune de la S. F. O. au 1er 1. 50	4 876.69
Vermögenszunahme — Augmentation de la fortune . . . . .	209.03
Verbandsvermögen am 31. 12. 50 — Fortune de la S. F. O. au 31. 12. 50	5 085.72

Zusammenstellung der Sektionsbeiträge —

Récapitulation des cotisations des Sections

	Fr.
107 Sektionen mit 2586 Mitgliedern — 107 sections totalisant 2586 membres . . . . .	2 491.50
2 Sektionen mit 34 Mitgliedern, Eintritt 2. Semester 1950 — 2 sections totalisant 34 membres; admission au cours du 2me semestre 1950 . . . . .	17.—
109 Sektionen mit 2620 Mitgliedern — 109 sections totalisant 2620 membres . . . . .	2 508.50

<b>Passivmitgliederbeiträge — Cotisations des membres passifs</b>	Fr.
Hug & Co., Musikhaus, Zürich . . . . .	20.—
Hug & Co., Musikhaus, Winterthur . . . . .	10.—
Hug & Co., Musikhaus, Basel . . . . .	10.—
Hug & Co., Musikhaus, Luzern . . . . .	10.—
Hüni AG., Musikhaus, Zürich . . . . .	10.—
Foetisch frères, Maison de musique, Lausanne . . . . .	10.—
Reiner Söhne, Musikhaus, Thun . . . . .	10.—
Keller & Co. AG., Buchdruckerei, Luzern . . . . .	20.—
Rob. Schollenberger, Buchdruckerei, Elgg . . . . .	10.—
H. Leibundgut, Münsingen . . . . .	10.—
Orchestre Paroissial St-Pierre-Fusterie, Genève . . . . .	30.—
	<hr/> 150.—

**Musikalienfonds — Fonds de la bibliothèque**

Bestand am 1. Januar 1950 — Etat au 1er janvier 1950 . . . . .	2 033.30
Depotgebühr — Frais de dépôt . . . . .	2.60
	<hr/> 2 030.70
Zins pro 1950 — Intérêts pour 1950 . . . . .	45.70
	<hr/> 2 076.40

**Bemerkungen zur Jahresrechnung — Observations relatives au compte annuel**

Die einzelnen Posten der Betriebsrechnung halten sich im allgemeinen im Rahmen des Budgets. Vor allem stimmen die Erträge ziemlich genau mit demselben überein. Bei den Aufwandkonti ließ sich die Einlage in den Musikalienfonds nicht verwirklichen. Diese vorgesehenen Fr. 200.— kamen dafür der Bibliothek zugute, indem wir die Anschaffungsmöglichkeiten von Musikalien voll ausnützten.

Leider läßt der rechtzeitige Eingang der Verbandsbeiträge bei vielen Sektionen noch zu wünschen übrig. Willkürliche Abänderungen der Rechnungen sollten von den Sektionskassieren auch nicht mehr vorgenommen werden. Wo glaubhafte Unstimmigkeiten vorliegen, müssen dieselben mit dem Zentralkassier schriftlich bereinigt werden.

Les divers montants du compte d'exploitation concordent en général avec ceux du budget, surtout ceux concernant les produits. Du côté des charges, il n'a pas été possible d'opérer le versement prévu en faveur du fonds de la bibliothèque. Cette somme de fr. 200.— fut alléguée à la bibliothèque ce qui nous permit d'épuiser pleinement les possibilités budgétaires d'achats d'oeuvres musicales.

Nous regrettons de devoir constater que le versement des cotisations annuelles des sections laisse assez souvent encore à désirer. Nous répétons que des modifications arbitraires des factures relatives aux versements de cotisations, émanant des caissiers de sections, ne devraient plus se produire. Si une section



croit avoir pu constater une erreur de la part du trésorier central, elle est priée de bien vouloir la discuter par écrit avec celui-ci.

Budget pro 1951 — Projet de budget pour 1951	Aufwand Charges	Ertrag Produits
Eintrittsgebühren — Entrées . . . . .		20.—
Beiträge — Cotisations:		
Sektionen — Sections . . . . .		2 600.—
Passive — Membres passifs . . . . .		130.—
Bundessubvention — Subvention fédérale . . . . .		1 000.—
Abzeichenverkauf — Vente d'insignes . . . . .		40.—
Bibliothekskatalogverkauf — Vente de catalogues de la bibliothèque . . . . .		75.—
Zinsen — Intérêts . . . . .		13.—
Beitrag an die «Sinfonia» — Allocation versée à «Sinfonia»	300.—	
Musikalienanschaffungen — Achats d'oeuvres musicales . . . . .	900.—	
Entschädigung an den Bibliothekar — Indemnité versée au bibliothécaire . . . . .	250.—	
Dislokation der Bibliothek — Dislocation de la bibliothèque . . . . .	200.—	
Bildungskurse — Cours de perfectionnement . . . . .	600.—	
Sitzungen und Delegationen — Séances et délégations	900.—	
Drucksachen, inkl. Neudruck der Statuten — Imprimés, publication des nouveaux statuts . . . . .	350.—	
Porti etc. — Ports, etc. . . . .	300.—	
Gebühren, Versicherung — Taxes, assurance . . . . .	50.—	
Verschiedenes — Divers . . . . .	100.—	
	3 950.—	3 878.—
Betriebsverlust — Perte du compte d'exploitation . . . . .		72.—
	3 950.—	3 950.—

#### Bemerkungen zum Budget — Observations relatives au projet de budget

Dank der zugesicherten Bundessubvention wird unsere Betriebsrechnung nur mit einem bescheidenen Rückschlag abschließen. Der Umzug der Verbandsbibliothek und der Neudruck der Statuten erfordern diesmal zusätzliche Mittel, welche auf Kosten der Musikalienanschaffungen bereitgestellt werden müssen. Immerhin können für Fr. 900.— Noten gekauft werden, womit bei guter Wahl unsere Bibliothek eine zweckdienliche Erweiterung erfährt.

Grâce à la subvention fédérale votée, notre compte d'exploitation n'accusera qu'un faible déficit. Cette année, la dislocation de la bibliothèque (à la suite de la démission du bibliothécaire et de la nomination d'un nouveau bibliothécaire habitant une autre localité), ainsi que l'impression des nouveaux statuts sont la raison de dépenses supplémentaires inévitables. Les acquisitions de nouvelles

oeuvres musicales doivent, par conséquent, subir une diminution correspondante. Toutefois, il nous sera pourtant possible d'en acheter pour un montant de fr. 900.—, ce qui permettra, en les choisissant d'une façon judicieuse, de compléter notre bibliothèque d'une manière heureuse.

Winterthur, im März 1951.

Der Zentralkassier — Le trésorier central:

Winterthour, mars 1951.

Ernst Meisterhans.

## *Rapport annuel de la Société fédérale des Orchestres pour l'année 1950*

### **Introduction**

Au moment où nous commençons la rédaction de ce rapport resumant l'activité de la Société fédérale des Orchestres (S. F. O.) nous pensons aux célèbres paroles de Goethe:

«Celui qui n'aime pas la musique ne mérite pas le titre d'homme;  
celui qui l'aime est déjà un homme à demi;  
quant à celui qui la pratique, celui-là, alors, est un homme complet.»

Ne serait-il pas rassurant de savoir que tous les hommes responsables de la politique mondiale font de la musique?

A nous autres, cependant, ces paroles nous imposent certains devoirs. Demandons-nous, d'abord, si nous sommes vraiment des hommes dans toute l'acceptation du terme. Si nous osons l'affirmer, c'est alors que tous nos membres et toutes nos sections ont accompli, durant l'année qui vient de s'écouler, un travail culturel précieux, en répandant la bonne musique. De plus, nous pouvons être fiers du fait que, depuis l'année de sa fondation, notre association a passé de 12 sections à 111. Grâce à cela, des centaines de nos concitoyens sont devenus des «hommes complets».

L'année 1950, elle aussi, a été principalement vouée au perfectionnement général. Mentionnons les 6 cours de directeurs, l'assemblée des délégués, les trois séances du comité central, la séance de la Commission de musique, la parution régulière de «Sinfonia», l'organe officiel de notre société. Ce fut donc une année de travail sérieux et fructueux.

### **Assemblée des délégués**

L'assemblée des délégués ordinaire a eu lieu le 14 mai 1950 à Delémont, l'historique métropole du Jura. Grâce à son organisation irréprochable et aux excellentes productions de «L'Orchestre de la Ville», il y régnait une ambiance de vraie amitié entre les membres romands et suisses alémaniques. Présentons des remerciements réitérés à nos amis jurassiens; ils ont vraiment été des «hommes complets».

Les participants à l'assemblée des délégués se composaient de 83 délégués, 3 invités, 2 membres d'honneur et 5 membres du Comité central. Le but principal